

# L'économiste

Le Journal des décideurs

du Bénin

**AGI**  
AFRICAIN DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

**SOCIETE DE BOURSE**

Immeuble de l'Africaine des Assurances  
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou  
contact@agi-agi.com  
+229 21 31 87 33  
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

## Bourse Uemoa

### La BRVM ouvre en baisse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par rapport à la séance précédente... (Page 07)

## Code du travail

### La Cosi Bénin outille les acteurs syndicaux des secteurs bois et bâtiments

La Confédération des organisations syndicales indépendantes du Bénin (COSI Bénin) en collaboration avec la Confédération générale des travailleurs du Bénin ... (Page 11)

## Sécheresse en Occident

### La production agricole mondiale mise à mal

Les dés semblent être jetés pour le marché mondial du coton, du maïs, du sorgho, du millet, du blé, du soja, et du lait ; ces produits agricoles chers à l'humanité mais ... (Page 04)

## Compact Régional Bénin-Niger

(Page 03)

## Fiscalité au Bénin

### Le plan d'orientation stratégique 2021-2026 validé

Hier mardi 16 Août 2022 a eu lieu à Cotonou, l'étude et la validation du Plan d'orientation stratégique 2021-2026 de ... (Page 02)

## Développement du secteur agricole

### Le cacao, une clé de la révolution économique du Bénin

La production du cacao au Bénin a été révélée en juin 2014 dans une étude monographique ... (Page 04)

## Lutte contre le paludisme

### L'UNICEF au secours de millions d'enfants avec le vaccin antipaludique

Des millions d'enfants supplémentaires bénéficieront du vaccin antipaludique grâce aux efforts de l'UNICEF pour en garantir l'approvisionnement. Le paludisme faisant ... (Page 10)

## Financement du logement

### Shelter Afrique nomme un nouveau Directeur Général

M. Thierno-Habib Hann apporte à la société plus de 20 ans d'expérience dans le financement du logement, les marchés de capitaux et le financement ... (Page 10)

# Bio Tchané et sa délégation convainquent à Washington

## La réhabilitation de l'axe Bohicon-Dassa-Zoumè actée



## Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme (Page 11)

# Les entreprises béninoises et associations privées en alliance



Taux de change du Fcfa XOF offert par

L'économiste

Devises étrangères	Dollar (Usd)	Euro	Livre Sterling	Naïra	Cedi	Rand	Yen	Yuan	Dirham (Aed)	Roupie (Inr)
FCfa (XOF)	652.73	655.95	775.87	1.57	80.69	38.18	4.7	97.15	177.73	8.2

## Fiscalité au Bénin

## Le plan d'orientation stratégique 2021-2026 validé

Hier mardi 16 Août 2022 a eu lieu à Cotonou, l'étude et la validation du Plan d'orientation stratégique 2021-2026 de fiscalité au Bénin. La séance a réuni les cadres de l'administration des impôts et des partenaires allemands. L'initiative s'inscrit dans le cadre du programme PROGRESS de la coopération allemande, GIZ.



• Le directeur Général des impôts, Nicolas YENOUSI

• Falco VIGNON

Pour la période 2021-2026, le projet de plan d'orientation stratégique a été adopté après une étape d'évaluation. En effet, ce document sera le guide par excellence de l'organisation de la fiscalité au Bénin. Tout y est prévu et devrait permettre à l'administration fiscale de mener à bien sa mission sur cette période. Car, ce plan stratégique élaboré suivant un processus participatif avec différentes parties prenantes, est appuyé d'un plan d'actions après un diagnostic de l'administration fiscale. Selon Anicet Noukpo, Conseiller tech-

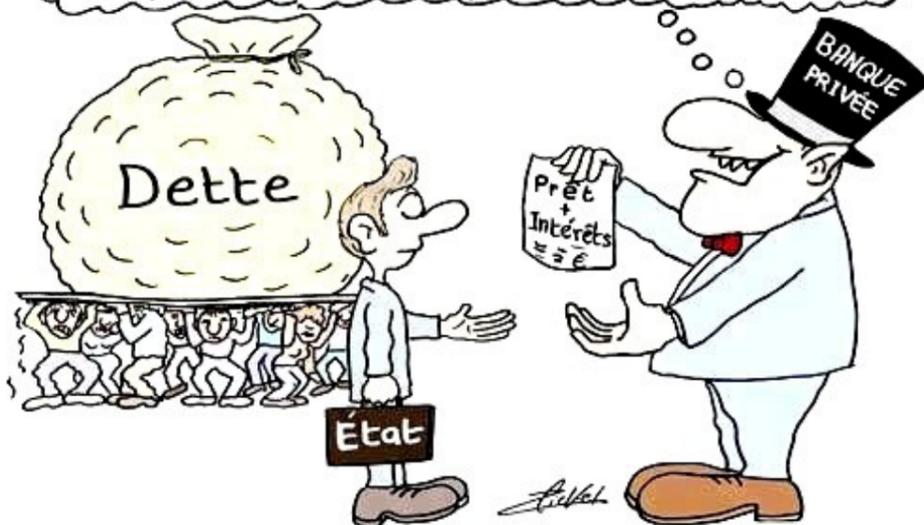
nique projet réforme GIZ, la coopération allemande, « ces travaux vont permettre d'obtenir un document stratégique pour la Direction générale des impôts qui va conduire les actions à mener pour la modernisation de l'administration fiscale ». En effet, le programme est soutenu par un mécanisme d'appui à la réforme des finances publiques au Bénin, le projet réforme. Il permet de définir les principales actions à mener dans le domaine de la fiscalité pour une meilleure optimisation des politiques. « C'est un document stratégique parce que cela permet de renforcer la modernisation de l'administration

et le projet réforme ne saurait rester en marge de cette activité. C'est pour cela que nous avons appuyé le processus », a expliqué Anicet Noukpo, Conseiller technique projet réforme GIZ. « Le résultat auquel nous sommes parvenus nous permet d'être dotés d'une boussole pour les cinq années à venir en vue de l'atteinte des Objectifs de développement durable et l'amélioration de la mobilisation des recettes de l'Etat », a confié Romain Akpo, consultant. « Un plan stratégique assorti d'un plan d'action, les voies sont tracées et les actions sont définies pour le quinquennat 2021-2026 », a-t-il ajouté.

## Cari du jour

## L'incroyable escroquerie

Je prête du virtuel pour récolter du réel.



## AUX DECIDEURS...

## Africain, malheur de lui-même !

En 1986, l'essayiste et historien français d'origine malienne Tidiane Diakité publiait : L'Afrique malade d'elle-même. 24 ans plus tôt en 1962, l'agronome français, René Dumont connu pour son combat pour le développement rural des pays pauvres et son engagement écologiste publiait : L'Afrique noire est mal partie. Les deux titres si proches par la sémantique abordent pratiquement la même thématique et aboutissent au même réquisitoire. Les deux auteurs décrivent méthodiquement les handicaps du continent africain, les problèmes de corruption, les conséquences de la décolonisation. René Dumont dresse un constat peu encourageant de l'Afrique sub-saharienne qu'il parcourt et observe. Dans un contexte de décolonisation optimiste, sa voix de théoricien mais aussi d'homme de terrain s'élève à contre-courant des discours et des pratiques des élites issues des indépendances, pour sommer les Africains de reprendre en main leur agriculture en parvenant notamment à établir une culture vivrière locale - et à éradiquer ainsi la faim. L'Afrique noire est mal partie demeure une référence dans les débats sur la suffisance alimentaire en Afrique sub-saharienne. Charlotte Paquet Dumont replace l'œuvre dans son contexte tandis qu'Abdou Diouf et Jean Ziegler, dans les deux préfaces à cette édition, examinent l'analyse de René Dumont dans l'évolution de cinq décennies.

Tidiane Diakité dans L'Afrique malade d'elle-même abonde dans le même esprit en dénonçant les flatteries des pays plus avancés qui ignorent ou feignent d'ignorer certaines réalités. La France à qui un si long commerce de l'Afrique noire aurait dû permettre d'être au fait de certaines réalités intimes du continent africain se complaît dans une attitude qu'on ne peut guère qualifier d'attitude de vérité à l'égard de l'Afrique. Cette attitude se résume par des flatteries continuelles ; on parle alors de sérieux dans des pays où il existe tout sauf le sérieux ; on parle de progrès là où le déclin est manifeste ; on qualifie de courageux un peuple qui consacre le plus clair de son temps à danser, à boire et à mendier.

Aujourd'hui encore, en plein 21ème siècle, c'est l'ex DG de la Banque Régionale de Solidarité (BRS) du Burkina Faso qui revient sur la même réalité en dénonçant la mentalité rétrograde des Africains. « Le plus grand défi dans nos entreprises de fabrication n'est pas la puissance ou l'infrastructure, le plus grand défi est d'obtenir un personnel honnête », raconte le banquier. Il comprend aujourd'hui pourquoi les entreprises africaines comme le groupe Dangote embauchent les Indiens alors qu'il y a beaucoup d'Africains au chômage. En fait, l'Africain d'aujourd'hui n'est pas prêt à s'affranchir des idées qui le retardent. En effet dans une entreprise, tous les agents semblent avoir pour mission de voler autant que possible, de gonfler des factures, enregistrant moins que le nombre réel d'unités produites.

Le pire dans tout cela, c'est que toutes les fraudes ne sont pas commises par une seule personne. Ce sont généralement de nombreux membres du personnel qui s'entendent les uns avec les autres, de la production aux ventes, en passant par les finances, même la direction. Il y a de quoi faire changer d'avis à ceux qui faisaient de procès au groupe Dangoté. La situation est devenue si mauvaise à un moment donné que pour ces derniers, les principaux critères pour embaucher du personnel n'étaient plus la compétence ou les certificats, mais l'honnêteté. Au moins, les compétences et les aptitudes peuvent être acquises, mais une fois que vous êtes malhonnête, vous êtes irrécupérable. Nous nous plaignons toujours de l'économie et du fait qu'il n'y a pas d'emplois. Je connais des gens à l'étranger qui auraient adoré créer des entreprises créatrices d'emplois en Afrique, mais ils ne le peuvent pas parce qu'ils ne peuvent pas demander à une personne de confiance de la diriger. Les regrets de Karim Koné.

Jean-Claude KOUAGOU

## Eco secret

News : La dette du Nigéria envers la Banque Mondiale atteint plus de 13 milliards de dollars

Le Nigeria s'est endetté auprès du Groupe de la Banque mondiale (BM) à hauteur de 660 millions de dollars au cours des six premiers mois de 2022. Au 31 décembre 2021, la dette globale du Nigéria envers l'institution était de 12,38 milliards de dollars. Selon les données financières de la BM pour l'exercice 2022, cette dette a atteint 13,04 milliards de dollars au 30 juin 2022, soit 5472 milliards de nairas. Ceci, classe le pays à la quatrième position de la liste de la BM des dix principaux emprunteurs de l'IDA, après l'Inde (19,7 milliards de dollars), le Bangladesh (18 milliards).

Compact Régional Bénin-Niger

# Bio Tchané et sa délégation convainquent à Washington

(La réhabilitation de l'axe Bohicon-Dassa-Zoumè actée)

Une délégation béninoise conduite par le ministre d'État chargé du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale Abdoulaye Bio Tchané et son collègue en charge de l'économie et des finances, a pris part du 08 au 12 août 2022 à Washington, à un atelier de négociations devant déboucher sur la signature de l'accord de don du Compact Régional Bénin-Niger.

• Bidossessi WANOU

Poursuivre les négociations afin de faire signer entre le Bénin et les États-Unis d'Amérique, un accord de don de 202 millions de dollars US au profit du développement et du secteur routier au Bénin. C'est l'objectif d'une délégation béninoise conduite par le ministre d'Etat Abdoulaye Bio Tchané en terre américaine. Il s'agit des membres du comité de pilotage du nouveau Compact Régional Bénin-Niger auquel le pays a été déclaré récemment éligible. Il s'est agi pour le comité d'élaborer le programme au titre de cette nouvelle coopération. Entre autres priorités, le

Bénin envisage dans cette collaboration, la réhabilitation de l'axe Bohicon-Dassa-Zoumè (83,00 km) puis, l'évaluation de son système d'entretien routier en place et des propositions de solutions au besoin pour son amélioration. Durant son séjour à Washington, la délégation béninoise a, en effet, veillé à exposer les atouts et bonnes pratiques du Bénin pour bénéficier dudit programme. Avec l'Ambassadeur du Bénin près des États-Unis, des membres de l'équipe de formulation du Compact venus du Bénin ont pris part à des séances de négociations où ils ont défendu les intérêts du Bénin. Les axes de négociations étaient, entre autres, le dimensionnement



du tronçon Bohicon-Dassa qui sera repris en 2X2. Le Bénin a énoncé et défendu

les raisons de cette négociation et a pu avoir du MCC une acceptation sur ce point

et bien d'autres. Plusieurs autres axes de négociation ont été touchés et visent

prioritairement l'amélioration des conditions de vie des populations béninoises et le renforcement de l'économie. Les négociations et échanges doivent aboutir à une nouvelle configuration du Compact qui inclut les priorités et attentes du Bénin. Cette version sera soumise le mois prochain (septembre 2022) au Conseil d'Administration du MCC habilité à rendre les décisions. Déjà, le Bénin a réussi à convaincre sur les points en question et on peut espérer que le CAMCC accèdera aux requêtes du pays. D'ailleurs, la dynamique de développement axée sur une vision claire et structurée dans chaque domaine devrait être un véritable atout.

## Commune de Glazoué

# L'igname "Laboko" célébrée

La Commune de Glazoué était, du 12 au 14 août dernier, aux couleurs de la 6ème édition du festival de "Laboko". Occasion pour le maire, Gilles Houndolo, d'appeler ses administrés à l'union autour de cette variété rare d'igname pour construire leur cité.

Le tubercule "Laboko" est à l'honneur à Glazoué. Cette variété très prisée dans les Collines est célébrée ce weekend à travers le Festival de l'igname "Laboko" (Fila) qui est à sa 6ème édition cette année. Pour la circonstance, le stade municipal de la localité est bondé de monde. Les producteurs de "Laboko", les cadres de la Commune



et autres ressortissants de Glazoué, les têtes couronnées ainsi que des autorités

politico-administratives se sont donnés rendez-vous pour célébrer leur identité.

« Les Collines, notamment, la Commune de Glazoué, s'identifie par la culture de "Laboko". Raison pour laquelle nous, nous réunissons chaque année autour de cette variété rare pour la labelliser », a expliqué le président du comité d'organisation. L'autorité communale a, au cours de son intervention, appelé, les filles et fils de la localité à l'union et au partage autour de « La-

boko" pour que vive le développement de Glazoué. A en croire ses propos, le Fila reste un creuset idéal pour créer un symbole au sein des communautés qui composent la Commune de Glazoué et valoriser la culture endogène. Avant l'instant protocolaire et de dégustation de bons plats d'ignames pilées, les festivaliers ont eu droit à une messe d'action de grâce

pour se confier au tout Puissant Miséricordieux. Suivront ensuite les rituels traditionnels de "Tédoudou" qui autorisent désormais les communautés traditionnelles à consommer les nouveaux tubercules. Le top a été même donné sur place à travers des plats d'ignames "Laboko" pilées et servis aux hôtes.

Rock Amadji (Correspondant Zou-Collines)

## Baromètres Bénin

Référentiel			Taux d'alphabétisation	52,55%	Statistiques mondiales (2015)																																										
Données Démographiques	Valeur	Sources	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Référentiel</th> </tr> <tr> <th>Economie</th> <th>Valeur</th> <th>Sources</th> </tr> </thead> <tr> <td>Croissance économique</td> <td>6,7</td> <td>BAD 2020</td> </tr> <tr> <td>Pib par habitant</td> <td>2415 \$</td> <td>2018</td> </tr> <tr> <td>Taux d'inflation</td> <td>-1,1%</td> <td>Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insae), 2019</td> </tr> <tr> <td>Taux de croissance annuel du PIB</td> <td>7,2 %</td> <td>juin 2019</td> </tr> <tr> <td>Compte courant / PIB (%)</td> <td>-10,8</td> <td>Décembre 2017</td> </tr> <tr> <td>Taux de chômage</td> <td>2,1%</td> <td>Statistiques mondiales (2019)</td> </tr> <tr> <td>Ratio de la dette publique au PIB (%)</td> <td>26,2%</td> <td>Décembre 2018</td> </tr> <tr> <td>Balance commerciale</td> <td>-165 milliards de francs CFA</td> <td>Statistiques mondiales (2019)</td> </tr> <tr> <td>Taux d'intérêt des dépôts au Bénin</td> <td>6,49%</td> <td>Statistiques mondiales</td> </tr> <tr> <td>Bénin Taux moyen interbancaire à trois mois</td> <td>5,76%</td> <td>Trading economics</td> </tr> <tr> <td>Bénin Production industrielle</td> <td>10,70%</td> <td>Trading economics</td> </tr> <tr> <td>Bénin Inflation alimentaire</td> <td>-6,30%</td> <td>Trading economics</td> </tr> </table>			Référentiel			Economie	Valeur	Sources	Croissance économique	6,7	BAD 2020	Pib par habitant	2415 \$	2018	Taux d'inflation	-1,1%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insae), 2019	Taux de croissance annuel du PIB	7,2 %	juin 2019	Compte courant / PIB (%)	-10,8	Décembre 2017	Taux de chômage	2,1%	Statistiques mondiales (2019)	Ratio de la dette publique au PIB (%)	26,2%	Décembre 2018	Balance commerciale	-165 milliards de francs CFA	Statistiques mondiales (2019)	Taux d'intérêt des dépôts au Bénin	6,49%	Statistiques mondiales	Bénin Taux moyen interbancaire à trois mois	5,76%	Trading economics	Bénin Production industrielle	10,70%	Trading economics	Bénin Inflation alimentaire	-6,30%	Trading economics
Référentiel																																															
Economie	Valeur	Sources																																													
Croissance économique	6,7	BAD 2020																																													
Pib par habitant	2415 \$	2018																																													
Taux d'inflation	-1,1%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insae), 2019																																													
Taux de croissance annuel du PIB	7,2 %	juin 2019																																													
Compte courant / PIB (%)	-10,8	Décembre 2017																																													
Taux de chômage	2,1%	Statistiques mondiales (2019)																																													
Ratio de la dette publique au PIB (%)	26,2%	Décembre 2018																																													
Balance commerciale	-165 milliards de francs CFA	Statistiques mondiales (2019)																																													
Taux d'intérêt des dépôts au Bénin	6,49%	Statistiques mondiales																																													
Bénin Taux moyen interbancaire à trois mois	5,76%	Trading economics																																													
Bénin Production industrielle	10,70%	Trading economics																																													
Bénin Inflation alimentaire	-6,30%	Trading economics																																													
Population	11,49 millions d'habts	Statistiques mondiales (2018)																																													
Densité de la population	100,17 hbts/Km2	Statistiques mondiales (2018)																																													
Population de moins de 15 ans	45%	FMI (2014)																																													
Espérance de vie à la naissance	61,47 ans	Statistiques mondiales (2015)																																													
Taux d'urbanisation	44%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insae), 2015																																													
Population vivant avec moins de 1,25 dollar par jour	36%	Statistiques mondiales (2016)																																													
Age médian femme	18,3 ans	Statistiques mondiales (2015)																																													
Age médian homme	17,5 ans	Statistiques mondiales (2015)																																													
Indice de fécondité	4,9 enfants par femme	FMI (2014)																																													
Taux de natalité	36,40 o/∞	Statistiques mondiales (2018)																																													
Taux de mortalité	8,21%	Statistiques mondiales (2015)																																													
Taux d'accroissement naturel	2,78%	Statistiques mondiales (2015)																																													
Taux de mortalité infantile	55,68%	Statistiques mondiales (2015)																																													

## Développement du secteur agricole

# Le cacao, une clé de la révolution économique du Bénin

La production de cacao au Bénin a été révélée en juin 2014 dans une étude monographique publiée par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Bceao). Etant encore à une étape embryonnaire, le gouvernement du Président Patrice Talon donne une priorité importante au développement de cette culture qui fait l'objet d'un intérêt majeur à l'échelle mondiale.

● **Félicienne HOUËSSOU**

Outre le coton, l'arachide, le cajou et bien d'autres produits de rente de l'agriculture nationale, le Bénin est cité comme pays producteur de cacao. Selon la Bceao, le Bénin a en moyenne produit 100 tonnes de cacao entre 2004 et 2014. Malgré cette modeste production, le pays s'affiche comme le troisième producteur de Cacao de l'espace Uemoa derrière ses voisins de l'Ouest, le Togo et la Côte d'Ivoire, premier producteur de cette culture jusqu'à ce jour. Si la Bceao affirme que le cacao est la culture de rente la plus importante de l'UEMOA, c'est que le Bénin aura bien plus d'intérêt à renforcer cette filière. Avec une production moyenne annuelle de 1.200.000 tonnes, soit 41 % de l'offre mondiale, la filière cacao contribue à 20% à la richesse de la Côte d'Ivoire. Sur le plan macro-économique, le niveau de production atteint fait que l'économie cacaoyère fournit environ 40 % de recettes d'exportation, et contri-

bue pour 10 % à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB). Au plan social, ce sont environ 600.000 exploitants qui animent l'appareil de production, faisant ainsi vivre environ 6.000.000 de personnes des revenus du cacao. Le Bénin qui présente déjà les mêmes atouts naturels et les mêmes opportunités commerciales que la Côte d'Ivoire, devra s'inspirer de ce modèle en intégrant la promotion et la réorganisation de la filière cacao.

Une opportunité que le Gouvernement du Président Patrice Talon a comprise et a commencée par intégrer dans son plan d'actions. En effet, les nouvelles orientations pour ce second quinquennat (2021-2026) donnent une priorité importante au développement du cacao dans notre pays. L'ambition affichée du Gouvernement du Bénin est de mettre en place une plantation de près de 50.000 hectares de cacaoyers afin de doubler le revenu des producteurs. Pour y arriver, l'Agence de promotion des investisse-



ments et des exportations a réuni en juillet 2021 le club « Les Chocolatiers engagés », créé par des acteurs européens du chocolat haut de gamme et ceux de la filière cacao, avec pour objectif de soutenir la production et la transformation industrielle locales.

### Atouts majeurs pour profiter de la Zlecaf

C'est dans l'agriculture que les ambitions de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), peuvent trouver le terrain le plus fertile, notamment en développant des chaînes de valeur régionales inclusives autour des produits

de base prioritaires, sous l'impulsion d'un secteur privé dynamique et diversifié composé de petits exploitants, d'agriculteurs commerciaux, de transformateurs et de prestataires de services. La ZLECAf, une fois qu'elle sera entièrement mise en œuvre, sera la plus grande zone de libre-échange au monde et reliera 1,3 milliards de consommateurs dans 54 pays au sein d'un marché unique de biens et services. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement estime que la ZLECAf pourrait stimuler le commerce intra-africain d'environ 33 %, et réduire le déficit commercial du continent avec le reste

du monde de 51 %. L'année dernière, le Secrétariat de la ZLECAf et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont publié un Rapport sur les marchés à terme identifiant les chaînes de valeur sur lesquelles les investissements devraient se concentrer. Il s'agit entre autres, du secteur automobile, de la filière cacao, le secteur des batteries, du lithium etc. Ainsi, il est clair, que les producteurs de cacao, ou qu'ils soient sur le continent africain, disposent d'un marché potentiel.

### Les défis à relever

La relance durable de la filière cacao se heurte à plusieurs problèmes d'ordre technique et institutionnel. La principale contrainte pour le Bénin est qu'il n'existe pas encore d'exploitations dignes du nom. La petite taille des exploitations, qui sont en majorité de type familial et le manque de formation des agriculteurs entravent le développement des plantations et l'amélioration des

rendements. Selon la Bceao, l'usage de méthodes agricoles archaïques, notamment une culture extensive avec une sous-utilisation de produits phytosanitaires appropriés accentue la détérioration de la qualité des sols et affecte la productivité des plantations ainsi que leur rendement. En outre, les maladies du cacaoyer demeurent l'une des difficultés majeures auxquelles la filière est confrontée. Les enjeux à la préservation de l'environnement sont énormes. L'adoption de techniques agricoles modernes qui accroissent le rendement et améliorent la qualité du cacao est un objectif important à atteindre. Egalement, la création d'une chaîne de valeur dans la filière est cruciale pour accroître les marges bénéficiaires des producteurs. La prise en compte de ces défis permettra la création d'une économie cacaoyère durable qui favorise un approvisionnement sécurisé du marché et une répartition plus équitable des revenus générés par le secteur.

## Sécheresse en Occident

# La production agricole mondiale mise à mal

Les dés semblent être jetés pour le marché mondial du coton, du maïs, du sorgho, du millet, du blé, du soja, et du lait ; ces produits agricoles chers à l'humanité mais dont la production est désormais menacée par l'extrême sécheresse qui sévit aux Etats-Unis et en Europe.

● **Issa SIKITI DA SILVA**

« La baisse de la production agricole dans l'Union européenne (UE) survient à un moment où de nombreux produits mondiaux clés sont en pénurie et où l'Ukraine a du mal à reprendre ses exportations dans le cadre de sa guerre avec la Russie. Ces perturbations de l'approvisionnement, associées à la forte hausse des prix des denrées alimentaires et des engrais, ont exacerbé une crise mondiale de la sécurité alimentaire qui menace de durer des années », a souligné Gro Intelligence dans une analyse quelque peu sombre publiée la semaine dernière.

Plusieurs mois de faibles précipitations et de températures supérieures à la moyenne ont plongé l'Eu-



rope dans la pire sécheresse jamais enregistrée dans certains pays, intensifiant des vagues de chaleur et augmentant le danger posé par les incendies de forêt, tout en faisant des ravages sur les cultures, a rapporté le Washington Post dans son

édition de vendredi.

En Gironde, une région située au sud-ouest de la France, les feux de forêt ont déjà détruit près de 7400 hectares, selon les médias français.

L'UE est le deuxième exportateur mondial de blé, approvisionnant de nombreux pays d'Afrique et du Moyen-Orient, et ce mauvais temps va probablement la forcer à réduire sa production de blé cette année par rapport à il y a un

an, selon Gro Intelligence, cette plateforme de conseil de l'agriculture et du climat basée à Washington et à Nairobi.

### Afrique de l'Ouest

En tant que principal partenaire commercial de l'Afrique de l'Ouest, l'UE exporte le blé, les aliments pour nourrissons et autres céréales, la poudre de lait et le petit lait, et les produits à base de volaille dans cette région déjà malmenée par l'insécurité alimentaire, l'instabilité politique et le terrorisme.

Aux États-Unis, où une vague de chaleur record brûle une grande partie du Texas et menace les récoltes du coton, Gro Intelligence a prédit que cet État

cottonnier pourrait abandonner 69% des acres de coton cette année à cause de la sécheresse.

A en croire Gro, une baisse significative de la production de coton au Texas, le plus grand État producteur de coton des États-Unis, aura un effet démesuré sur l'offre mondiale, puisque les États-Unis sont le 3e producteur mondial et le 1er exportateur mondial de coton.

En 2020/2021, l'Afrique a produit près d'1 million 800 000 tonnes de coton fibre, cependant son industrie textile reste très marginale, ne représentant que 1% de l'utilisation mondiale du coton, selon l'International Cotton Advisory Committee (ICAC)

## Communications électroniques

## L'Arcep Bénin fixe les périmètres et mesures de sécurité, les règles de camouflage

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste du Bénin (ARCEP Bénin) a pris une décision en date du 29 juillet 2022 fixant les périmètres et mesures de sécurité et les règles de camouflage des sites radioélectriques. Lire la décision.



AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS  
ELECTRONIQUES ET DE LA POSTE

CERTIFIÉE ISO 9001 : 2015

Cotonou, le 29 JUIL 2022

DECISION N° 2022-0248 /ARCEP/PT/SE/GU fixant les périmètres et mesures de sécurité et les règles de camouflage des sites radioélectriques en République du Bénin.

#### LE CONSEIL DE RÉGULATION,

- Vu la loi n° 2017-20 du 20 avril 2018 portant code du numérique en République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2020-35 du 06 janvier 2021 ;
- Vu le décret n° 2019-209 du 31 juillet 2019 portant attributions, organisation et fonctionnement des organes de l'Autorité de régulation des Communications Electroniques et de la Poste ;
- Vu le décret n° 2021-062 du 10 février 2021 portant nomination des membres du Conseil de Régulation de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP) ;
- Vu le décret n° 2021-082 du 03 mars 2021 portant nomination du Président et de la Vice-Présidente du Conseil de Régulation de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP) ;
- Vu le décret n° 2021-051 du 03 février 2021 fixant les valeurs limites d'exposition aux champs électriques, magnétiques et électromagnétiques et les modalités de contrôle et d'inspection des équipements et installations radioélectriques ;
- Vu l'arrêté année 2021 n°17/MND/MS/MC/VDD/MDGL/DC/SGM/CTJ/CJ/SA/017SGG2021 du 16 décembre 2021 portant conditions d'implantation, de transfert et de modification des stations radioélectriques en République du Bénin ;
- Vu la communication n°022 /ARCEP/SE/DAR/SP/2022 du 29 juillet 2022 ;

Après avoir délibéré en sa session du 29 juillet 2022 ;

#### DECIDE :

#### CHAPITRE I : DES DISPOSITIONS GENERALES

##### Article 1<sup>er</sup> : Objet

La présente décision fixe les périmètres et mesures de sécurité et les règles de camouflage des sites radioélectriques en République du Bénin.

##### Article 2 : Installation des sites radioélectriques

Les sites radioélectriques peuvent être installés au sol ou sur les points hauts (toits d'immeubles, châteaux d'eau, etc.).

#### CHAPITRE II : DES PERIMETRES ET MESURES DE SECURITE

##### Article 3 : Périmètre de sécurité des sites radioélectriques

La distance minimale qui sépare l'axe principal du pylône d'une propriété immédiate, habitée ou non, est fixée comme suit :

- un rayon de 10 mètres pour les pylônes implantés au sol jusqu'à une hauteur de 9 mètres (immeuble de R+2) ;
- un rayon de 8,5 mètres pour les pylônes implantés sur les points hauts dépassant une hauteur de 9 mètres (immeuble de R+2).

##### Article 4 : Clôture de sécurité des sites radioélectriques

Une clôture de sécurité est érigée autour des sites radioélectriques pour protéger le public de toute exposition aux rayonnements et d'accidents liés aux chutes éventuelles d'équipements installés sur les pylônes.

La clôture de sécurité tient compte de la distance minimale fixée à l'article 3 de la présente décision.

Les opérateurs de réseaux mobiles veillent à ce que les polices d'assurance souscrites au titre de leur licence ou autorisation couvrent les installations et équipements des sites radioélectriques.

#### CHAPITRE III : DU CAMOUFLAGE DES SITES RADIOELECTRIQUES

##### Article 5 : Zones de camouflage

Le camouflage est exigé pour tout site radioélectrique implanté dans les zones urbaines des communes à statut particulier et intermédiaires.

Sans préjudice des dispositions de l'alinéa précédent, l'Autorité de Régulation peut exiger le camouflage dans certaines zones spécifiques définies en raison de leurs caractères touristique et stratégique. La liste des zones définies est mise à jour annuellement par l'Autorité de Régulation.

##### Article 6 : Critères de choix du type de camouflage

Le choix du type de camouflage des sites doit respecter l'intégrité visuelle (fond, forme, couleur, éclat, etc.) des bâtiments, des infrastructures et des paysages.

##### Article 7 : Validation du type de camouflage

Les types de camouflage à déployer sont préalablement soumis à l'appréciation de l'ARCEP BENIN dans le cadre de la demande de validation des sites. La description, les caractéristiques et le schéma synoptique du camouflage sont constitutifs du dossier de demande de validation de sites radioélectriques.

#### CHAPITRE IV : DISPOSITIONS TRANSITOIRES

##### Article 8 : Mise en conformité

En ce qui concerne les périmètres de sécurité, les opérateurs de réseaux mobiles disposent d'un délai de trois (03) ans pour la mise en conformité de leurs sites radioélectriques existant avant l'entrée en vigueur de la présente décision.

A cet effet, ils soumettent à l'Autorité de Régulation un plan de mise en conformité de leurs sites radioélectriques qui court au plus tard à partir de janvier 2023.

En ce qui concerne le camouflage, les opérateurs de réseaux mobiles disposent d'un délai de deux (02) ans, conformément à une planification annuelle de déploiement de camouflage dans les zones précisées à l'alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 5 qui tient compte des programmes de déploiement des villes.

##### Article 9 : Sanctions

Le non-respect des dispositions de la présente décision est passible de sanctions conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

##### Article 10 : Entrée en vigueur

La présente décision abroge toutes décisions antérieures contraires. Elle prend effet à compter de sa date de signature et est publiée partout où besoin sera.

Ont siégé :

Mesdames :

Carrelle TOHO

Fanta SANGARE BOURAIMA

Esther GANDJI

Messieurs :

Flavien BACHABI

Goundé Désiré ADADJA

Président,  
Le Président  
Flavien BACHABI

#### AMPLIATIONS

Original	1
MND	1
Opérateurs	3
FAI	17

## Finances

## Les 30 premières banques africaines par le total bilan



Banque	Rang	Total bilan	Capitalisation	boursièreDirigeant
Standard Bank(Afrique du Sud)	1	172	15,7	Sim Tshabalala
Banque Nationale d'Egypte	2	125	*	Hisham Ahmed Okasha
First Rand Limited (Afrique du Sud)	3	111	18,8	Alan Pullinger
Absa Group (Afrique du Sud)	4	104	8	Arrie Rautenbach
Nedbank (Afrique du Sud)	5	71	5	Mike Brown
Attijariwafa bank (Maroc)	6	52,9	9	Mohamed-El Kettani
Banque Centrale Populaire (Maroc)	7	45,8	5,1	Mohamed Karim MOUNIR
BMCE Bank Of Africa (Maroc)	8	34	3,8	Othman Benjelloun
Ecobank Transnational Incorporated (Togo)	9	27,3	2,2	Ade Ayeyemi
Access Bank PLC (Nigeria)	10	25	0,850	Herbert Wigwe
Commercial International Bank (Egypte)	11	24,8	4	Hussein Majid Abaza
Zenith Bank (Nigeria)	12	21,5	1,5	Ebenezer Onyeagwu
Banque Extérieure d'Algérie	13	22	*	Lazhar Latreche
United Bank for Africa (Nigeria)	14	21	0,621	Tony Elumelu
First Bank Nigeria	15	20,5	0,915	Dr Adesola Adeduntan
Commercial Bank of Ethiopia 16	19	*		Abe Sano
Crédit Populaire d'Algérie	17	15	*	Ali Kadri
Guaranty Trust Bank (Nigeria)	18	11,9	1,6	Segun Agbaje
Equity Group Holding (Kenya)	19	11,2	1,4	Dr James Mwang
BIAT (Tunisie)	20	6,9	0,416	Mondher LAKHAL
KCB (Kenya)	21	6,9	1,15	Paul Russo
BGFI Group (Gabon)	22	6,6	*	Henri-Claude Oyima
Oragroup (Togo)	23	6,3	0,411	Ferdinand NGON KEMOUM
Banco Angolano de Investimentos	24	5,5	*	José Lima Mossano
Rawbank (RDC)	25	4,2	*	Mazhar Rawji
Coris Bank International (Burkina Faso)	26	3	0,517	Idrissa Nassa
Afriland First Bank (Cameroun)	27	2,8	*	Paul Fokam
NSIA Banque (Côte d'Ivoire)	28	2,5	0,234	Jean-Kacou Diagou
Ghana Commercial bank	29	2,2	0,163	John Kofi Adomakoh
BSIC (Libye)	30	1,5	*	Ahmed Omar El Hadi

Les chiffres du total bilan et de la capitalisation boursière sont en milliards de dollars. 1 dollar USD= 18,82 Rands (ZAR)= 18,86 Livres Egyptiennes (EGP) = 10,14 Dirhams (MAD)= 415,33 Nairas (NGN) = 52,27 Birr (ETB) = 146,9 Dinars (DZD) = 649,78 Franc CFA (XOF et XAF) =

## La prime à la taille

Notre classement de cette année se limite à deux critères basiques: le total bilan et la capitalisation boursière. Exit donc les critères de performance (résultat net, distribution de dividendes) et les ratios de fonds propres (tier one) ou d'exploitation (coefficient d'exploitation). Du point de vue qualitatif, notre analyse intègre les disruptions technologiques du secteur et ne retient plus le nombre d'agences pays parmi les critères les plus déterminants. La dématérialisation, l'agilité et la capacité de délivrer des services de crédit, de dépôt ou de virement à distance faisant partie des

caractéristiques premières de la banque moderne. A noter que 9 de ces 30 premières banques africaines ne sont pas encore cotées en Bourse en raison de l'histoire économique et des orientations stratégiques de leurs pays d'origine. Ainsi, les banques algériennes, éthiopiennes et angolaises restent plus que jamais attendues à la cote. Le classement est dominé par les banques sud-africaines, nigérianes et marocaines. La nation arc-en-ciel présente 4 banques dans ce top 30 contre 3 pour le Maroc et 5 pour le Nigeria. En termes de total bilan, les 4 banques sud-africaines agrégées pèsent 458 milliards de dollars contre 132,7 milliards de dollars pour les 3 banques marocaines et 99,9 milliards de dollars pour les 5 banques nigérianes.

Le top 5 bancaire du géant ouest-africain fait moins que la National Bank of Egypt (Banque Nationale d'Egypte) et ses 125 milliards de dollars de total bilan. Dans l'ensemble, ce classement s'inscrit en écho aux performances

économiques des pays les mieux classés en Afrique. En Afrique francophone, l'on note le développement des enseignes locales à savoir BGFI Group, Oragroup, Coris Bank International, Afriland First Bank Group et NSIA Banque. Ces institutions sont obligées par les logiques du marché à relever la cadence de leurs développements dans un contexte de désengagement poussé des banques françaises et d'annonces réitérées de la volonté des banques d'Algérie de traverser le Sahara. A surveiller le retour en force de la BSIC, une institution qui a conservé toutes ses filiales en dépit de la crise libyenne.

D'une manière générale, les banques commerciales doivent surveiller le rétroviseur. Dans leurs sillages, les fintech et les néobanques progressent à grands pas, prenant d'assaut le secteur du retail banking. La question semble à la fois simple et complexe : prendre la vague ou se laisser emporter par la vague.

Financial Afrik

## Tanzanie

## L'État consacra 142 millions \$ aux infrastructures de transport pour l'exercice 2022/2023



Aux grands projets portuaires et ferroviaires en cours de réalisation, la Tanzanie associe également le développement du réseau routier afin de construire un système de transport intégré. Un accord a été signé dimanche 14 août 2022 entre l'Agence tanzanienne des routes rurales et urbaines (TARURA) et dix entreprises locales pour construire et remettre à niveau plusieurs routes dans les régions rurales. Ceci marque le

début d'une série de projets similaires prévus pour l'exercice 2022/2023, portant sur un réseau routier de 33 091 km et qui nécessitera un investissement de 33 091 milliards de shillings tanzaniens (environ 142 millions \$). Les projets listés dans 969 contrats selon Innocent Bashungwa, ministre tanzanien en charge de l'administration régionale et des collectivités locales, concernent entre autres le bitumage de 424 km de routes, la rénovation 11 074 km avec du gravier, la construction de 269 ponts, et l'entretien d'un réseau de 21 593 km. Soumise à une pluviométrie en générale forte pouvant parfois virer à des catastrophes naturelles, la Tanzanie est parfois emmenée à consentir des investissements plus conséquents pour maintenir à niveau ses infrastructures routières. Pour l'exercice budgétaire écoulé, le parlement tanzanien avait alloué un budget de près 172,54 millions \$ pour l'entretien des routes.

## Finance

## Les quatre milliardaires africains dont la fortune a le plus augmenté depuis début 2022

La richesse combinée d'Aliko Dangote, l'homme le plus riche d'Afrique et celle de trois autres milliardaires africains ont progressé d'environ 2 milliards \$ entre janvier et mi-août 2022, selon un récent rapport de la plateforme milliardaires.africa.



Aliko Dangote (photo), l'homme le plus riche d'Afrique est aussi le milliardaire africain dont la richesse a le plus progressé depuis le début de l'année 2022 jusqu'à mi-août. Selon une récente analyse de la plateforme milliardaires.africa, les gains générés par le président de Dangote Industries Limited, l'un des plus grands conglomérats diversifiés d'Afrique, ont augmenté de 670 millions \$, entre janvier et mi-août 2022. La richesse du milliardaire est passée de 19,1 milliards \$ au début de l'année à 19,8 milliards \$ à mi-août 2022. Selon la plateforme, l'augmentation de la valeur nette de la richesse de M. Dangote « peut être attribuée à l'augmentation de la valeur marchande de sa participation de 86 % dans sa société de cimenterie Dangote Cement. Ce qui représente 9,06 milliards \$ sur sa fortune globale ». Comme l'indique l'analyse, les actions de Dangote Cement ont nettement progressé depuis le début de l'année avant de connaître une chute et ensuite une remontée qui s'est traduite par un regain d'intérêts d'investisseurs. Ce qui a permis à l'industriel nigérian d'accroître ses gains et sa fortune. L'égyptien Nassef Sawiris, première fortune d'Egypte, est le deuxième milliardaire africain dont la fortune a le plus progressé, depuis l'entame de l'année. Sa richesse est passée de 6,5 milliards \$ en janvier 2022 à 7,16 milliards \$ à mi-août. Pour milliardaires.africa, « la majorité de la fortune de M. Sawiris provient de sa participation de 38,8 % (qui vaut 2,52 milliards \$) dans la société néerlandaise de fabrication de produits azotés OCI N.V, ainsi que de sa participation de 6% dans Adidas (qui vaut 2,13 milliards \$) ». Précisons que le milliardaire égyptien qui siège aux conseils d'administration d'Adidas et d'OCI N.V est la sixième personnalité la plus riche du continent africain à fin juin 2022.

Le Nigérian Abdul Samad Rabiou, la cinquième personnalité la plus riche d'Afrique au terme du premier semestre 2022, est le troisième milliardaire africain dont la richesse a le plus progressé depuis janvier dernier. La valeur nette de sa fortune a augmenté de 400 millions \$ depuis le début de l'année, passant de 5,4 milliards à 5,8 milliards \$ à mi-août. L'industriel a enregistré des gains importants grâce à la « cotation à la Bourse nigérienne de BUA Foods, son entreprise alimentaire. La valeur marchande de sa participation dans ce conglomérat alimentaire nouvellement consolidé a compensé la baisse de la valeur marchande de sa participation dans son entreprise de ciment, BUA Cement Plc », indique milliardaires.africa. Le quatrième et dernier milliardaire africain classé dans cette analyse est le sud-africain Nicky Oppenheimer. La valeur de sa richesse a progressé de 250 millions \$ de janvier à mi-août 2022 « grâce à la réévaluation de ses investissements en private equity ». Estimée à 7,95 milliards \$, sa fortune a atteint 8,2 milliards \$. Troisième personnalité la plus riche d'Afrique, M. Oppenheimer a investi la majorité de sa fortune dans des opérations de capital-investissement en Afrique, en Asie, aux Etats-Unis et en Europe.

Ecofin du 16 Août 2022

<b>BRVM 10</b>	<b>163,58</b>
Variation Jour	↑ 0,07 %
Variation annuelle	↑ 6,56 %



## BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

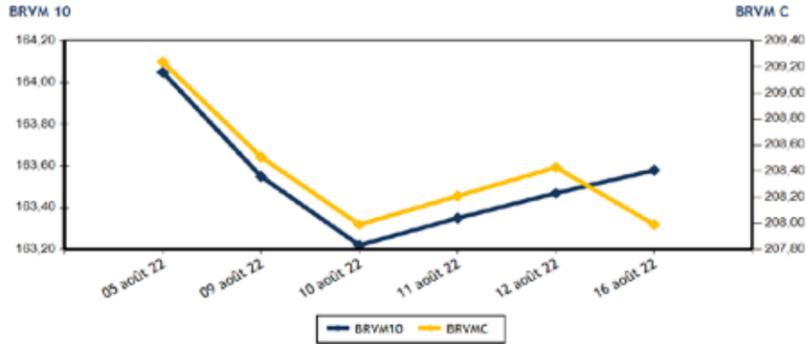
N° 155

mardi 16 août 2022

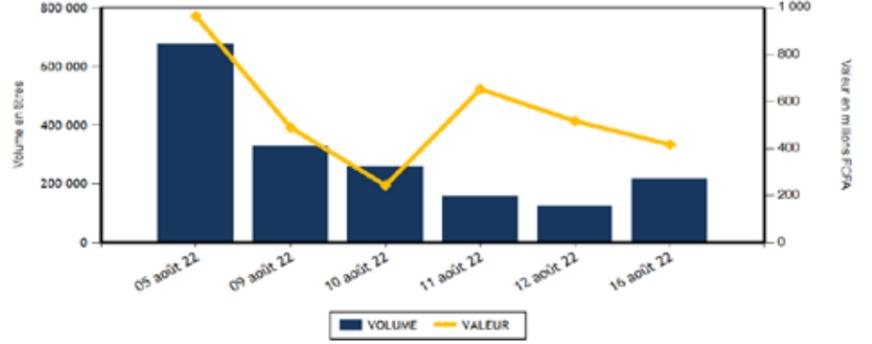
Site : www.brvm.org

<b>BRVM Composite</b>	<b>207,99</b>
Variation Jour	↓ -0,21 %
Variation annuelle	↑ 2,82 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	6 260 998 364 626	-0,21 %
Volume échangé (Actions & Droits)	217 246	141,45 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	415 668 036	123,42 %
Nombre de titres transigés	40	-2,44 %
Nombre de titres en hausse	6	-57,14 %
Nombre de titres en baisse	22	144,44 %
Nombre de titres inchangés	12	-33,33 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	8 082 092 243 360	0,00 %
Volume échangé	225	-99,32 %
Valeur transigée (FCFA)	2 262 000	-99,32 %
Nombre de titres transigés	4	-73,33 %
Nombre de titres en hausse	0	-100,00 %
Nombre de titres en baisse	0	-100,00 %
Nombre de titres inchangés	4	-55,56 %

**PLUS FORTES HAUSSES**

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 555	5,07 %	4,71 %
TOTAL SN (TTLS)	2 395	1,91 %	21,27 %
ORAGROUP TOGO (ORGT)	3 840	1,05 %	-8,35 %
SONATEL SN (SNTS)	14 870	0,47 %	6,40 %
SICOR CI (SICC)	5 230	0,38 %	2,15 %

**PLUS FORTES BAISES**

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	3 500	-6,67 %	-16,67 %
BANK OF AFRICA BF (BOABF)	5 500	-4,26 %	-11,29 %
BERNABE CI (BNBC)	2 265	-3,62 %	4,14 %
BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS)	2 410	-3,21 %	2,55 %
SICABLE CI (CABC)	1 070	-2,73 %	5,42 %

**INDICES SECTORIELS**

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	106,93	-0,37 %	-2,89 %	5 244	13 326 075	26,33
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	477,43	0,29 %	6,37 %	18 886	210 014 155	9,43
BRVM - FINANCES	15	78,08	-0,33 %	1,23 %	180 734	93 726 461	7,51
BRVM - TRANSPORT	2	461,03	-0,26 %	-25,89 %	15	28 425	7,40
BRVM - AGRICULTURE	5	321,71	-1,01 %	32,22 %	8 898	92 829 415	5,91
BRVM - DISTRIBUTION	7	373,27	-0,51 %	-8,38 %	3 469	5 743 505	28,89
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 616,39	0,00 %	79,45 %	0	0	15,73
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	8,17	
Taux de rendement moyen du marché	7,00	
Taux de rentabilité moyen du marché	7,28	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	102	
Volume moyen annuel par séance	1 136 733,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 522 687 423,88	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	5,57	
Ratio moyen de satisfaction	8,28	
Ratio moyen de tendance	148,81	
Ratio moyen de couverture	67,20	
Taux de rotation moyen du marché	0,02	
Prime de risque du marché	6,35	
Nombre de SGI participantes	28	

**Définitions**

Volume moyen annuel par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances  
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances  
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)  
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)  
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif  
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende  
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées  
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES  
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E  
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan  
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

**UCA**  
 UNITED CAPITAL FOR AFRICA S.A.  
 Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN  
 001 BP 8690 RP  
 uca@ucasgi.com  
 (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00  
 (229) 21 31 00 21  
 www.ucasgi.com

**SGI BENIN**  
 Carré 211 St Michel  
 immeuble SGI-Bénin 01 BP  
 4546 Cotonou.  
 Tél : (229) 21 31 15 41  
 21 31 15 71

**BOA CAPITAL SECURITIES**  
 Groupe BMCE BANK  
 BOA CAPITAL SECURITIES  
 Siège BOA Benin,  
 Boulevard de France  
 Tel : (229)  
 21315343/64182121

**SOCIETE DE BOURSE**  
 AGI  
 Immeuble de l'Africaine des Assurances  
 Face à la Direction de l'Emigration Immigration  
 01 BP 8668 RP Cotonou  
 contact@agi-agi.com  
 +229 21318733  
 +229 21316065

**AFRICABOURSE**  
 Avenue Steinmetz Face  
 Immeuble Air Gabon 01 BP  
 6002 COTONOU BENIN  
 Tél : (229) 21 31 88 35 /  
 21 31 88 36

**BIIC Financial Services**  
 Société de gestion et d'intermédiation  
 Boulevard Saint Michel  
 Immeuble Agence BIIC Dapokpa  
 01 BP. 7700 Cotonou  
 Tél. +229 21324875  
 Tél. +229 21324876  
 sgibfs@biic-financialservices.com

# Indicateurs économiques du Bénin

## Indicateurs de croissance

Indicateur de croissance	2015	2016	2017	2018 (e)	2019 (e)
PIB (milliards USD)	8,30	8,58 e	9,41 e	10,62	11,56
PIB (croissance annuelle en %, prix constant)	2,1	4,0 e	5,4 e	6,0	6,3
PIB par habitant (USD)	764 e	771 e	826 e	910	969
Endettement de l'Etat (en % du PIB)	42,425	50,267	53,364 e	53,557	51,546
Taux d'inflation (%)	0,3	-0,8	2,0 e	2,1	2,0
Balance des transactions courantes (milliards USD)	-0,70	-0,62 e	-0,82 e	-0,75	-0,80
Balance des transactions courantes (en % du PIB)	-8,4	-7,2 e	-8,7 e	-7,1	-6,9

Source : FMI - World Economic Outlook Database - Dernières données disponibles. Note : (e) Donnée estimée

Indicateurs monétaires	2013	2014	2015	2016	2017
Franc CFA BCEAO (XOF)- Taux de change annuel pour 1 EURO	630,96	630,63	631,22	630,86	531,31

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

## Les principaux secteurs économiques

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	industrie	Services
Emploi par secteur (en % de l'emploi total)	43,2	18,5	38,3
Valeur ajoutée (en % du PIB)	25,6	23,4	51,1
Valeur ajoutée (croissance annuelle en %)	4,4	4,5	3,6

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

## Les indicateurs de Commerce

Indicateurs du commerce extérieur	2012	2013	2014	2015	2016
Importations de biens (millions USD)	2.339	3.010	3.823	3.028	2.251
Exportations de biens (millions USD)	1.443	1.982	2.563	2.032	1.354
Importations de services (millions USD)	575	761	884	n/a	712
Exportations de services (millions USD)	414	500	456	n/a	382
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	12,3	30,0	16,1	-8,4	1,4
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	24,1	20,7	24,8	-10,1	7,0
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-559	-612	-710	-505	-669
Commerce extérieur (en % du PIB)	59,7	69,5	76,5	68,0	70,2
Importations de biens et services (en % du PIB)	35,1	41,3	44,5	39,8	39,7
Exportations des biens et services (en % du PIB)	24,6	28,2	32,1	28,2	30,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles

## Principaux pays partenaires

Principaux clients (% des exportations)	2015
Inde	13,0 %
Niger	9,6 %
Malaisie	8,8 %
Singapour	7,9 %
Vietnam	7,5 %
Bangladesh	7,4 %
Nigeria	6,3 %
Chine	5,3 %
Indonésie	3,7 %
Pakistan	2,8 %

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Principaux fournisseurs (% des importations)	2015
France	11,7 %
Chine	10,8 %
Inde	9,8 %
Togo	8,5 %
Thaïlande	7,7 %
Espagne	6,0 %
Belgique	4,9 %
Etats-Unis	3,3 %
Nigeria	3,3 %
Pays-Bas	3,2 %

Source : Comtrade, dernières données disponibles

## Investissement

Les IDE en chiffres

	Bénin	Afrique Subsaharienne	Etats-Unis	Allemagne
Index de transparence des transactions*	7,0	5,0	7,0	5,0
Index de responsabilité des managers**	1,0	4,0	9,0	5,0
Index de pouvoir des actionnaires***	5,0	5,0	4,0	8,0
Index de protection des investisseurs****	4,0	4,3	6,5	6,0

Source : Doing Business - Dernières données disponibles.

Note: \*Plus l'index est grand, plus les transactions sont transparentes. \*\*Plus l'index est grand, plus les managers sont personnellement responsables. \*\*\* Plus l'index est grand, plus les actionnaires ont le pouvoir de défendre leur droit. \*\*\*\* Plus l'index est grand, plus la protection des actionnaires est importante.

Investissement Direct Etranger	2014	2015	2016
Flux d'IDE entrants (millions USD)	405	150	161
Stocks d'IDE (millions USD)	1.607	1.666	1.690
Nombre d'investissements Greenfield***	1	5	0
IDE entrants (en % de la FBCF****)	14,6	6,8	7,7
Stock d'IDE (en % du PIB)	16,5	20,1	19,7

Source : CNUCED - Dernières données disponibles.

Note : \* L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. \*\* L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. \*\*\* Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. \*\*\*\* La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

PIB	dernier	Référence	Précédent
Taux de croissance annuelle du PIB	5,5	Mars 2018	5,5
PIB	9,27 milliards USD	Déc 2017	8,57
Pib par habitant	860 USD	Déc 2017	837
Pib par habitant Ppp	2064 USD	Déc 2017	2010
Prix constant du Pib	4095 de FCFA- Milliards	Déc 2016	3939
Pib de l'agriculture	855 de FCFA- Milliards	Dec 2016	878
Pib de la fabrication	874 de FCFA- Milliards	Dec 2016	779
Pib du secteur des mines	14,7 de FCFA- Milliards	Dec 2016	10,7
Pib de l'administration publique	316 de FCFA- Milliards	Déc 2016	315
Pib des services	1510 de FCFA- Milliards	Déc 2016	1491

Source : trading economics

Tarifs	Dernier	Référence	Précédent
Taux d'inflation	0.8%	Mai 2018	1.9
L'inflation alimentaire	1.8%	Mai 2018	5.3
Indice des prix à la consommation	113 Index-Points	Mai 2018	113
CPI Housing Services publics	115 Index-points	Mai 2018	115
CPI Transport	114 Index-Points	Mai 2018	114

Source : trading economics

Argent	Dernier	Référence	Précédent
taux d'intérêt	4.5%	Juin 2018	4.5
Fort taux d'intérêt	6.93%	Déc 2016	6.99
Taux interbancaire	5.08%	Mai 2018	3.75

Source : trading economics

Commerce	dernier	Référence	Précédent
Balance commerciale	-190 FCFA - Milliards	Mars 2018	-408
Exportations	147 FCFA - Milliards	Mars 2018	82.05
Importations	338 FCFA - Milliards	Mars 2018	490
Compte courant	-809 USD million	Dec 2016	-745
Compte courant par rapport au PIB	-7.1%	Dec 2016	-6.5
Indice de terrorisme	0	Dec 2016	0

Source : trading economics

Gouvernement	dernier	Référence	Précédent
La dette publique au PIB	23.2%	Dec 2016	21.3
Budgets du gouvernement	-5.8% of GDP	Dec 2017	-6.2
Cote de crédit	30	-	-
Dépenses militaires	112 USD Million	Dec 2017	79.58

Source : trading economics

Entreprise	dernier	Référence	Précédent
Vitesse Internet	1517KBps	Mars 2017	1642
Adresses IP	5580 IP	Mars 2017	5652
Utilisation de la capacité	57.9%	Mars 2018	63.4
Indice de compétitivité	3.47 points	Dec 2018	3.47
Compétitivité rang	120	Dec 2018	124
Indice de la corruption	39 Points	Dec 2017	36
Corruption rang	85	Dec 2017	95
Facilité de faire des affaires	151	Dec 2017	155
Production industrielle	5.4%	Mars 2018	26.6
Indice économique avancée	0.8%	Fev 2018	0.7

Source : trading economics

# Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
Atelier de l'AGN et les points focaux nationaux	2 - 3 Août 2022	Addis-Abeba, Éthiopie	<a href="https://africangroupofnegotiators.org/">https://africangroupofnegotiators.org/</a>
Semaine Africaine du Climat 2022	29 Août 2022 - 2 Septembre 2022	Malabo, Gabon	<a href="https://unfccc.int/fr/ACW2022">https://unfccc.int/fr/ACW2022</a>
Salon International des Acteurs Economiques Madagascar	13-16 octobre 2022	+ 261 34 33 796 15 / + 261 34 28 612 40	federationcci@gmail.com / commercial@siae-madagascar.com
Sommet Finance en commun 2022	19-20 octobre 2022	Abidjan, Côte d'Ivoire	<a href="https://www.afdb.org/fr/news-and-events/events/3e-edition-du-sommet-finance-en-commun-52844">https://www.afdb.org/fr/news-and-events/events/3e-edition-du-sommet-finance-en-commun-52844</a>
6 <sup>e</sup> Conférence des Ministres Africains Chargés de l'Etat Civil	24-28 Octobre 2022	Addis-Abeba, Éthiopie	<a href="https://www.uneca.org/fr/6COM-RCR">https://www.uneca.org/fr/6COM-RCR</a>
Rendez-vous international de la tech	1 <sup>er</sup> au 4 novembre 2022	Lisbonne	websummit.com
Foire commerciale internationale	5-13 novembre 2022	Maurice (+ 230) 270 1450 / (+ 230) 5806 8848	dependancepromo194@gmail.com
Foire commerciale intra-africaine	21-27 novembre 2023	Abidjan, Côte d'Ivoire	<a href="https://www.intrafricantradefair.com/">https://www.intrafricantradefair.com/</a>
Sommet des start-up émergentes Afrique-Europe	28-29 novembre 2022	Paris	emergingvalley.co

## HOROSCOPE finance

**Bélier** Saturne, en bonne position, communiquera à ceux qui manient l'argent et à tous les financiers une habileté particulière. Vous pourrez réussir une opération financière de très grande envergure. La chance vous sourira dans vos opérations et transactions, malgré la conjoncture défavorable à d'autres signes.

**Taureau** Le Ciel astral sera relativement calme sur le plan financier. Jupiter devrait protéger vos affaires pécuniaires. Mais attention toutefois à l'impact de Pluton, qui pourrait vous faire oublier votre habituelle prudence en matière d'achats et de placements. Ne prenez pas de décision importante sur un coup de tête. Mieux vaudra, au contraire, réfléchir longuement et prendre conseil de personnes averties.

**Gémeaux** Pluton mal aspecté pourra provoquer quelques remous dans le domaine financier. Si votre situation pécuniaire est saine, tout ira bien. Dans le cas contraire, ce ne sera vraiment pas le moment de prendre des risques.

**Cancer** De nombreuses difficultés surgiront dans votre vie matérielle. Ne compliquez pas les choses en déliant trop facilement les cordons de votre bourse. N'oubliez pas cet avertissement de Benjamin Franklin : "Si vous achetez ce qui est superflu, vous vendrez bientôt ce qui est nécessaire".

**Lion** Vous qui rêvez toujours de gagner au Loto, vous devrez vous contenter de ce que votre travail vous rapporte. Ne vous plaignez pas : si les astres ne vous promettent aucun coup de chance exceptionnel, ils ne vous menacent pas non plus d'une quelconque catastrophe. Alors, même si vous êtes obligé de vérifier l'état de votre compte en banque avant de satisfaire vos envies actuelles d'achats, gardez le sourire en pensant à tous ceux qui ont moins que vous.

**Vierge** Cette influence du Soleil dans l'un des secteurs de votre thème liés à l'argent devrait être positif pour vos finances. Mais il vous faudra tout de même vous méfier de la Lune. Pour l'instant, votre situation financière est saine ; mais les jours à venir pourront être un peu plus difficiles. Si vous avez des économies, évitez donc de les dépenser : il est en effet beaucoup plus sage en ce moment de vous comporter en fourmi qu'en cigale.

**Balance** Vous rêvez de doubler vos revenus ? Ce n'est sans doute pas cette fois que vous y arriverez. Vous avez peur de vous retrouver sans le sou ? Ce n'est pas maintenant que votre équilibre financier va s'effondrer. Aucune planète de poids n'aura en effet d'impact direct sur les secteurs financiers de votre Ciel. Ce sera donc plutôt le statu quo côté argent.

**Scorpion** Evitez les dettes : vous pourriez avoir du mal à les rembourser au moment prévu, et cela vous mettrait dans une situation très pénible. Renoncez tout bonnement à la jouissance de certains produits ou gadgets, car les acheter à crédit vous vaudrait des soucis sans commune mesure avec les satisfactions qu'ils vous apporteront. Persuadez-vous que "les dettes réduisent l'homme libre en esclavage" (Syrus).

**Sagittaire** Une grande prudence sera requise dans le placement des capitaux et des économies. Méfiez-vous d'offres trop alléchantes, qui pourront cacher une escroquerie susceptible de vous mener au désastre.

**Capricorne** C'est décidé : vous allez consacrer tous vos efforts à améliorer votre situation matérielle. Vous aborderez cette journée avec de bonnes résolutions. Le tout sera de les appliquer ! Mais la planète Mercure vous soutiendra.

**Verseau** Pluton, en aspect harmonieux, devrait jouer positivement pour vous en matière financière, vous aidant à augmenter vos revenus, à choisir de meilleurs placements, et à vous lancer dans des investissements rentables. Pour quelques natifs, un héritage est possible.

**Poissons** Sur le plan pécuniaire, vous aurez intérêt à élaborer une stratégie à moyen terme. C'est elle qui vous permettra d'obtenir les meilleurs résultats. Si vous voulez effectuer une importante transaction immobilière, prenez toutes les précautions nécessaires.

## L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de

Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007

Sikèkòdji zone résidentielle, 2<sup>ème</sup> rue à droite en quittant le

carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site : www.leconomistbenin.com

**Directeur Général**

Léonard DOSSOU

(00229) 95 429 626 / 97 096 417

**Assistant du Directeur Général**

Calixte ADIYETON

(66 232 545)

**Secrétaire caissière**

Ella Viviane HOUEHOMEGAN (97 14 85 43)

**Directeur de publication**

Jules AFFODJI

**Rédacteur en chef**

Calixte ADIYETON

(66 232 545)

**Secrétaire de rédaction**

Abdul Wahab ADO

(66656265)

**Rédacteurs**

Nestor DEHOUINDJI

Félicienne HOUËSSOU

(96 92 43 46)

Bidossessi WANOU

(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU

Hubert DOSSOU

Falco Vignon

**Raoul Gandaho**

(Correspondant Ouémé Plateau)

**Mouhamed Bouhari SAÏDOU**

(Br. Borgou/Alibori)

**Jules Daniel Mahuto**

(Correspondant Zou-colline)

Modeste COCO (Consultant)

Représentant de l'Economiste du

Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France

de l'Economiste du Bénin

Tel +330671790990

Mail : eco.benin.paris@gmail.com

**Directrice commerciale**

Rigel BATCHO

(69190880)

**Graphiste**

Gisèle NOUDAÏKPON

(62323855)

## Lutte contre le paludisme

# L'UNICEF au secours de millions d'enfants avec le vaccin antipaludique

Des millions d'enfants supplémentaires bénéficieront du vaccin antipaludique grâce aux efforts de l'UNICEF pour en garantir l'approvisionnement. Le paludisme faisant partie des principales causes de décès des enfants de moins de 5 ans, la mise au point du premier vaccin contre un parasite dans le monde est une avancée majeure pour la santé de l'enfant.

Lire le communiqué

NEW YORK / COPENHAGUE, le 16 août 2022 – L'UNICEF a signé un contrat d'une valeur de 170 millions de dollars É.-U. avec GSK, le fabricant du tout premier vaccin antipaludique au monde. Grâce à ce contrat historique, 18 millions de doses de vaccin RTS,S/AS01 (RTS,S) seront disponibles au cours des trois prochaines années, ce qui pourrait sauver des milliers de vies tous les ans.

En 2020, près d'un demi-million d'enfants sont morts du paludisme sur le seul continent africain, ce qui représente un décès d'enfant chaque minute. « Le déploiement de ce vaccin encourage clairement les développeurs de vaccins antipaludiques à poursuivre leurs efforts, les vaccins contre le paludisme étant nécessaires et attendus », affirme Eteleva Kadilli, Directrice de la Division de l'approvisionnement de l'UNICEF. « Nous espérons que cette étape n'est qu'un début. Nous avons besoin d'innovation permanente pour mettre au point des vaccins de nouvelle et de prochaines générations qui nous permettront d'augmenter les doses disponibles et d'assainir le marché des vaccins. C'est un immense pas en avant dans nos efforts collectifs pour sauver des vies d'enfants et réduire la charge du paludisme dans le cadre

de programmes plus vastes de prévention et de contrôle ».

Selon les données de l'OMS, plus de 30 pays renferment des régions affichant une transmission modérée ou élevée du paludisme, dans lesquelles le vaccin pourrait offrir une protection supplémentaire contre la maladie à plus de 25 millions d'enfants chaque année lorsqu'un nombre plus important de doses sera disponible.

Le vaccin antipaludique RTS,S est le résultat de 35 années de recherche et de développement, en plus d'être le premier vaccin jamais mis au point contre une maladie parasitaire. Il agit contre *Plasmodium falciparum*, le parasite responsable du paludisme le plus mortel au monde et le plus prévalent en Afrique.

En 2019, des projets pilotes de vaccination systématique ont été lancés dans trois pays – le Ghana, le Kenya et le Malawi – dans le cadre du Programme de mise en œuvre de la vaccination antipaludique coordonné par l'OMS. L'expérience et les données probantes générées par ces projets pilotes ont orienté la recommandation émise par l'OMS en octobre 2021 de généraliser l'utilisation du premier vaccin contre le paludisme dans les pays enregistrant une transmission modérée à élevée de paludisme à *P. falciparum*. Peu de temps après, en décembre



2021, la décision de Gavi, l'Alliance du Vaccin, de financer les programmes de vaccination contre le paludisme dans les pays remplissant les conditions a ouvert la voie à un déploiement à plus grande échelle du vaccin.

« Depuis peu, les pays ont la possibilité de demander un soutien à Gavi pour le déploiement du vaccin antipaludique », indique le Dr Seth Berkley, Directeur exécutif de Gavi. « Grâce au contrat conclu par l'UNICEF, nous bénéficions désormais d'une vision plus sûre des approvisionnements et pouvons ainsi nous rapprocher de notre objectif visant à fournir ce vaccin qui sauve des vies aux personnes qui en ont le plus besoin. Avec l'accélération de la fabrication, nous espérons que l'augmentation des volumes fera durablement

baisser les prix. »

« Chaque jour, des vies sont en jeu. L'OMS se félicite des progrès accomplis pour assurer l'approvisionnement du vaccin et faciliter son accès afin que davantage de pays puissent commencer à introduire cet outil de prévention supplémentaire le plus rapidement possible », déclare le Dr Kate O'Brien, Directrice du Département Vaccination, vaccins et produits biologiques de l'OMS. « Les premières doses étant limitées, il est essentiel d'accorder la priorité aux enfants vivant dans des régions exposées au plus grand risque de maladie et aux besoins les plus importants. »

La conclusion de ce contrat est le résultat de 18 mois de préparation et de consultations intensives avec le secteur et les partenaires. Pre-

mier acheteur de vaccins au monde, l'UNICEF a accéléré les négociations d'achat afin d'éviter tout retard dans la fourniture de doses disponibles de vaccin antipaludique destinées à protéger les enfants vulnérables.

La demande de vaccin antipaludique devrait être élevée dans les pays touchés. Comme à chaque nouveau lancement de vaccin, le nombre de doses sera dans un premier temps limité et augmentera au fil du temps, à mesure que les capacités de production atteindront le niveau requis. L'augmentation des volumes devrait également faire baisser les coûts relatifs à chaque dose. Des projets sont déjà en cours pour stimuler la production, notamment grâce au transfert de technologie, afin que chaque enfant à risque ait un jour la possibilité d'être vacciné contre cette maladie mortelle.

« Nous ne devons pas perdre de vue la nécessité d'accélérer l'accès à ce vaccin et aux futurs vaccins antipaludiques, et d'investir comme il se doit dans les services de lutte et de vaccination contre le paludisme, ainsi que dans la recherche et le développement », affirme le Dr Ashley Birkett, Responsable en chef mondial des vaccins et des produits biologiques contre le paludisme de PATH. «

Nous devons impérativement mettre en place des programmes efficaces de lutte et de vaccination contre le paludisme pour produire des vaccins antipaludiques et renforcer les systèmes de santé dans leur globalité. »

L'UNICEF soutient la diversification régionale de la production de vaccins et encourage GSK et d'autres fabricants de premier plan à envisager des partenariats avec des entreprises en Afrique dans le cadre de cet effort. Par ailleurs, premier acheteur de vaccins au monde, l'UNICEF dispose depuis longtemps d'une expertise unique en matière d'achat et de logistique pour aider les enfants dans le besoin. L'UNICEF achète plus de deux milliards de doses de vaccins chaque année destinées à la vaccination de routine et à la lutte contre les épidémies pour le compte de près de 100 pays.

### À propos de l'UNICEF

L'UNICEF travaille dans certains des endroits les plus inhospitaliers du monde pour atteindre les enfants les plus défavorisés. Dans plus de 190 pays et territoires, nous travaillons pour chaque enfant, chaque jour, afin de construire un monde meilleur pour tous.

## Financement du logement

# Shelter Afrique nomme un nouveau Directeur Général

M. Thierno-Habib Hann apporte à la société plus de 20 ans d'expérience dans le financement du logement, les marchés de capitaux et le financement structuré.

Nairobi, Kenya: 16 août, 2022 - Shelter Afrique, société panafricaine de financement du développement de l'habitat basée à Nairobi, a nommé Thierno-Habib Hann comme nouveau Directeur Général pour succéder à M. Andrew Chimphondah qui a quitté la société au début de cette année. M. Hann occupe actuellement le poste de responsable Asie/Pacifique pour le financement du logement à la Société financière internationale (SFI), basé à Bangkok, où il dirige le développement de la stratégie et la mise en œuvre du programme de financement du logement avec un portefeuille de plus de 2 milliards USD. Il occupait auparavant un poste similaire, en charge de l'Afrique et du Moyen-Orient, basé à Nairobi. Commentant la nomination, le Président de Shelter Afrique, M. Ephraïm Bichetero, a déclaré que le processus de sélection était très compétitif, basé sur le mérite et la compétence. "M. Hann possède une vaste expérience internationale dans le financement du loge-



ment, les marchés de capitaux et le financement structuré, la mise en place et la gestion de fonds d'investissement avec des institutions bancaires et multilatérales, couvrant plus de 20 ans. Il apporte avec lui une riche expérience de direction dans le domaine du développement et de l'investissement, une connaissance pointue du paysage immobilier et un solide bilan de réalisations. Au fil des ans, il a développé des transactions de financement de logements aux États-Unis, en Amérique latine et en Europe de l'Est, pour une valeur de plus de 32 milliards de dollars", a déclaré M. Bichetero. "On attend de lui qu'il renforce

la gouvernance, qu'il incarne nos valeurs et qu'il conduise la stratégie d'investissement de la société axée sur la fourniture de logements abordables à grande échelle", a-t-il ajouté. Accueillant sa nomination, M. Hann a dit qu'il était excité par l'occasion de diriger Shelter Afrique à travers son prochain visage de croissance. "Je suis heureux et honoré d'assumer le nouveau rôle à Shelter Afrique, particulièrement comme beaucoup de pays africains font face à un tournant significatif dans leur programme de logement. C'est un honneur de diriger cette équipe à ce moment critique et ensemble, nous travaillerons à la mobili-

sation des ressources nationales pour améliorer les conditions de vie des populations locales et réaliser le mandat de Shelter Afrique", a déclaré M. Hann. M. Hann a débuté sa carrière au sein de la société de conseil Arthur Andersen, LLC en tant que consultant principal dans le domaine des services financiers et des marchés de capitaux à New York. Il a travaillé chez JPMorgan Chase et Goldman Sachs en tant que directeur et vice-président respectivement et a dirigé des équipes d'investissement émettant des titres adossés à des créances hypothécaires (RMBS/CMO), des dérivés de crédit (CDS) dans ces organisations. Il a également travaillé pour le Groupe de la Banque mondiale en tant que directeur du programme de développement du secteur privé en Guinée, responsable de la conception et de la mise en œuvre du programme d'amélioration du climat des affaires, tout en développant un pipeline d'investissements bancaires et des projets de conseil au gouvernement dans des secteurs stratégiques de l'économie.

Habib est titulaire d'un MBA en finance et investissements de la Zicklin School of Business, Bernard Baruch, New York City; d'un master en comptabilité et finance (M.S.T.C.F) et d'une licence en gestion et économie appliquée (GEA), de l'Université Paris IX Dauphine, avec mention.

Originaire de Guinée (Conakry), M. Hann est le cofondateur d'"AngelAfrica" - une plateforme d'investissement panafricaine créée pour assurer la prospérité économique du continent en développant et en encourageant les idées technologiques innovantes, les investisseurs et les mentors d'affaires. M. Hann rejoindra l'organisation à la fin de son contrat actuel avec la SFI. Dans l'intervalle, M. Muwowo continuera d'assumer les fonctions de directeur général par intérim.

**À propos de Shelter-Afrique** Shelter-Afrique est une institution panafricaine de financement et de développement du logement créée par les gouvernements africains pour répondre

au besoin d'un système durable de fourniture de logements et de projets d'infrastructure connexes en Afrique. Ses actionnaires sont 44 pays africains, la Banque africaine de développement, la Société africaine de réassurance et le Fonds de solidarité africaine (FSA).

Le mandat de la société est de fournir du financement par le biais de la dette, de la quasi-équité et de l'équité aux institutions publiques et privées pour des projets de logement et d'infrastructure urbaine dans ses pays membres. Shelter Afrique établit des partenariats stratégiques et offre une multitude de produits et de services connexes pour soutenir la fourniture efficace de logements abordables et de biens immobiliers commerciaux. Il s'agit notamment du financement de projets, des prêts institutionnels, des prises de participation et des coentreprises, du financement du commerce et du logement social.

Shelter Afrique offre également des conseils pratiques et une assistance technique à un large éventail d'acteurs du secteur.

Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme

# Les entreprises béninoises et associations privées en alliance

(Judes Fagbémy succède à Christophe Tozo à la tête du CA du CEBAC-STP)

Comme c'est le cas ailleurs, le secteur privé béninois s'engage à jouer sa partition pour un mieux-être sanitaire des populations. Jeudi 11 août 2022, la "Coalition des entreprises béninoises et associations privées pour la lutte contre le Sida, la Tuberculose et le paludisme" (CEBAC-STP) a tenu son Assemblée générale extraordinaire au cours de laquelle le Conseil d'Administration a été renouvelé. Le défi pour la CEBAC-STP est de lutter contre les maladies multiformes qui ne font que saper les efforts du privé.

• S.T.

Destruites en masse du capital humain et même des économies en dépit des efforts des pouvoirs publics et organismes internationaux, les maladies tropicales et les pandémies ne laissent pas indifférentes les entreprises béninoises et associations privées. Considérant les impacts multiformes de ces maladies sur le monde des affaires, ajoutés à l'absence d'une politique structurée et réaliste pour une responsabilité sociale et environnementale au sein des entreprises, les acteurs du privé béninois, à l'unisson, se ménagent pour une bonne santé physique et mentale des agents économiques, à divers niveaux. Réunis au sein de la "Coalition des entreprises béninoises et associations privées pour la lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme" (CEBAC-STP), anciennement "Coalition béninoise des entreprises pour la santé et la promotion des responsabilités sociétales en Afrique" (CEBAP-RSE), ces tenants du secteur productif



ont tenu, jeudi 11 août, leur Assemblée Générale extraordinaire qui a réuni d'importantes entreprises béninoises. Ce moment a été pour le Président sortant, Christophe Tozo, de dresser le bilan de ses actions à la tête de l'organisation. A ce propos, il est à noter que dans l'exercice de ses fonctions à la tête de la CEBAC-STP, le désormais past président de la CEBAC-STP a fait de la formation des entreprises sur les questions de RSE, une priorité. Ce qui a conduit à l'organisation de plusieurs séries de formation au profit des entreprises béninoises. Le paludisme étant l'un des fléaux meurtriers qu'a en commun le Bénin avec nombre de pays du continent, Chris-

tophe Tozo a initié, avec l'appui des entreprises et organismes partenaires, des campagnes pour donner aux communautés les moyens de s'approprier la prévention et la prise en charge de la maladie. Conscient de l'importance de partenariats transnationaux, il a, par ailleurs, œuvré à la conclusion de partenariats avec plusieurs organismes sous régionaux et internationaux. Consacrée à l'examen du rapport d'activité de la coalition, suivi de l'amendement et validation de ses nouveaux textes, cette AG a été l'occasion pour les membres de procéder au renouvellement des administrateurs. A l'issue des votes, Judes Fagbémy, DG de l'hôtel « Nora » a

bénéficié de la confiance de ses pairs pour la Présidence du Conseil d'administration (CA) de la Coalition CEBAC-STP. A ses côtés, se trouvent huit (08) autres membres dont la représentante du DG SOBEMAP, élue au poste de Vice-Président du Conseil (CA). Conscient des défis en matière de lutte contre les maladies tropicales et transmissibles, le nouveau Président du Conseil d'Administration s'est engagé, avec ses pairs, à travailler pour un véritable renforcement du capital humain au Bénin.

Avec pour principaux membres fondateurs la Chambre de commerce et d'industrie du Bénin (CCI Bénin), le Conseil national du patronat du Bénin (CNPB), l'Union des jeunes promoteurs des petites et moyennes entreprises (UJPM), l'Association des femmes d'affaires et chefs d'entreprise du Bénin (AFACEB), etc., la CEBAC-STP se veut : d'amener les acteurs du secteur productif à jouer leur rôle en matière de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) afin de prévenir les risques liés aux maladies transmissibles (VIH-

SIDA, tuberculose, hépatite, IST et paludisme, Covid-19...) et à l'hygiène au travail ; de mettre en place une plateforme d'échanges, d'expérience en matière de lutte contre les maladies transmissibles ; de coordonner et d'harmoniser les actions de lutte contre les pandémies et les maladies transmissibles au sein des

entreprises ; de mobiliser les ressources humaines, financières et matérielles nécessaires à la mise en œuvre des actions dans le secteur privé ; et sensibiliser les acteurs du monde du travail sur l'impact de leurs décisions et activités sur la société, l'environnement et la population. Les entreprises béninoises s'engagent ainsi dans une nouvelle ère.

## Liste des membres du Conseil d'Administration

**Président** : Judes FAGBEMY / DG NORA SERVICES INTL

**Vice-présidente** : Isabelle ADANDOTOHOU, Représentante/SOBEMAP

**Secrétaire général** : Laurent SOGNONNOU, DG SKL Group

**Secrétaire général adjoint** : Boniface LOKOSSI, Représentant de la Confédération Nationale des Artisans du Bénin CNAB

**Trésorier Général** : Delphin ZINSOUDJE, DG Société SERVICES.COM

**Trésorier Général Adjoint** : Florent ANATO, DG Africa Business

**Chargée des relations internationale** : Lucrece BEHANZIN, DG BENZ LULU

**1<sup>er</sup> Conseiller** : Arnel DADE, DG société FIRMA

**2<sup>ème</sup> Conseiller chargée de l'organisation** : Cinthia LOKO, DG 2Courtage Assurance



## Code du travail

# La Cosi Bénin outille les acteurs syndicaux des secteurs bois et bâtiments

La Confédération des organisations syndicales indépendantes du Bénin (COSI Bénin) en collaboration avec la Confédération générale des travailleurs du Bénin (CGTB) a organisé une journée de réflexion hier, mardi 16 août 2022 à la Bourse du Travail à Cotonou. Les échanges se sont tenus sur le thème : "Problématique de respect du droit de travail et de l'application des NIT/OIT dans les Entreprises nationales et multinationales (ENM) du bois au Bénin : état des lieux et perspectives".

• A.W.A

La COSI Bénin poursuit l'amélioration des conditions de travail des employés et le développement des travailleurs au Bénin. L'organisation syndicale a organisé une journée de réflexion dans ce cadre. L'objectif visé par la Confédération des organisations syndicales indépendantes du Bénin à travers la journée de réflexion est d'améliorer les connaissances techniques des acteurs syndicaux et responsables des entreprises nationales et multi-

nationales du secteur bois et bâtiment du Bénin sur les textes régissant ledit secteur d'une part, et envisager des actions pour leur efficacité d'autre part. A cette occasion, une communication a été présentée aux participants sur le thème : Respect des normes nationales et internationales régissant le secteur bois et bâtiment au Bénin : Etat des lieux et rôle de syndicats. C'est David Affoudjou, inspecteur du travail qui a développé la communication aux participants. Dans sa communication, il a exposé aux participants, l'importance du



secteur bois et bâtiment, les normes nationales et internationales, de même que les lois et les conventions qui encadrent le secteur ; le rôle des acteurs syndicaux et des travailleurs ; les mesures préventives aux risques

professionnels. Selon la présentation, le code du travail et de la sécurité sociale assurent la protection du travailleur salarié. Le nombre d'heures de travail par an par travailleur est de 240 heures et le travail de nuit est

de 21 heures à 05 heures. Dans sa présentation, le communicateur a abordé avec les participants, la loi béninoise sur l'embauche. Les risques auxquels les travailleurs sont exposés et les mesures de préventions ont été abordés par l'Inspecteur du travail avec les acteurs syndicaux. L'organisation pratique et la coordination technique de cet atelier ont été assurées par le comité de pilotage CGTB et Codi Bénin. Les participants qui sont les acteurs et travailleurs syndicaux sont venus des entreprises for-

melles et syndicaux des fédérations bois et bâtiments de la CGTB et de la Codi Bénin. Présente à cette occasion, Akadiri Kaossarath Flora, et très satisfaite de la communication, confie que le secteur Bois et bâtiment est créateur de richesse et d'emplois et il est important que les travailleurs de ce secteur connaissent les lois et les normes qui les encadrent. Au terme des assises, les participants ont fait des recommandations pour améliorer l'efficacité de ces textes et lois au profit des travailleurs du secteur.

Sous le parrainage de ROMUALD WADAGNI  
Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances



# 1er FORUM DE L'ECONOMISTE

## COTONOU - 16 & 17 SEPTEMBRE 2022

Thème central :

**Efficacité de l'information économique et financière pour la croissance durable en Afrique Subsaharienne**

Au Programme :

**Panels - Partage d'expériences - Activités sociales et touristiques - Soirée de Gala et distinction de partenaires**

**Lieu : Azalaï Hôtel de Cotonou**



+229 97 09 64 17 / +229 60 91 78 00  
[www.leconomistebenin.com](http://www.leconomistebenin.com)



**Avec ARESS,  
vivez l'Energie,  
l'Energie de Qualité  
pour tous**

LA QUALITE POUR TOUS

